

DEC152021INSHS

Décision portant création de l'unité mixte de service n° 3726 intitulée Centre pour Les humAnités nuMériques et l'histOiRe de la justice (CLAMOR)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et de service du CNRS ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du directeur de l'institut des sciences humaines et sociales ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Création

L'unité mixte de service (UMS) n° 3726 intitulée Centre pour Les humAnités nuMériques et l'histOiRe de la justice (CLAMOR) est créée à compter du 1^{er} septembre 2015 sous réserve de la mise en œuvre de la convention correspondante.

Institut de rattachement : Institut des sciences humaines et sociales (InSHS)

Délégation : Paris-Villejuif (01)

Etablissement partenaire : Ministère de la Justice

Sections d'évaluation : 33, 53

Article 2 : Nomination

M. Marc Renneville, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur de cette unité mixte de service à compter de la date fixée à l'article 1^{er}.

Article 3 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 30 septembre 2015



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

Le président
Alain Fuchs